



**Communiqué**

**Pour diffusion le 17 mars à 7 h**

*Rencontre avec la ministre Biron*  
**Le Collectif 8 mars reste sur sa faim**

**Québec, le 17 mars 2023** – En marge de la Journée internationale des droits des femmes le Collectif 8 mars - qui représente près de 800 000 femmes au Québec - a rencontré Martine Biron, la ministre responsable de la Condition féminine. Cette première rencontre devait être l'occasion de connaître sa vision sur l'importance du mouvement féministe au Québec ainsi que ses priorités pour défendre et faire avancer les droits de toutes les Québécoises.

L'ensemble des représentantes du Collectif sont malheureusement déçues de cette rencontre. « La ministre en charge de défendre les intérêts des Québécoises devant le Conseil des ministres n'a pas de plan d'action concret ni de priorités pour les femmes marginalisées. « Les membres du Collectif se désolent du ton de la ministre, peu propice à des échanges constructifs pour améliorer les conditions de vie de toutes les femmes. Nous restons sur notre faim », se navre Marie-Andrée Gauthier, porte-parole du Collectif 8 mars.

Les participantes ont insisté sur la nécessité de tenir compte des différentes réalités vécues par les femmes et des enjeux distincts auxquels elles peuvent être confrontées. « Cette rencontre a été l'occasion de d'expliquer le sens de notre slogan - *Résistances féministes*. Le thème du 8 mars est basé sur nos diversités, alimenté par nos colères, nourri par notre sororité. Toutes les femmes ont le droit d'être respectées et défendues équitablement », explique Karine Drolet, également porte-parole du Collectif.

**L'analyse différenciée selon les sexes dans une perspective intersectionnelle (ADS+)**

En raison du rejet gouvernemental de la motion traitant de l'ADS+ proposée par le Collectif 8 mars et les partis d'opposition le 21 février dernier à l'Assemblée nationale, une large part de la rencontre a été consacrée à l'importance de cet outil. Pour le Collectif, l'ADS+ permettrait au gouvernement de prévenir la reproduction ou la création d'inégalités entre les femmes et les hommes dans les actions gouvernementales ainsi que de contrer la discrimination systémique qui peut se produire dans le cadre d'interventions en apparence neutres. C'est également un outil important pour faire obstacle aux discriminations croisées vécues par les femmes marginalisées.

**Les services publics et les programmes sociaux**

La pandémie a prouvé le caractère essentiel du travail des femmes dans les services publics, notamment dans le réseau de la santé et des services sociaux ainsi que dans celui de l'éducation. Ce sont les femmes, que ce soit à titre de travailleuses dans les services publics et les programmes sociaux ou en tant qu'utilisatrices majoritaires, qui subissent les plus grands impacts du sous-financement chronique de ces secteurs.

À moins d'une semaine du dépôt du budget du Québec, le Collectif réitère qu'il est nécessaire de réinvestir massivement dans les services publics pour répondre aux besoins et aux attentes légitimes de la population. Le gouvernement doit voir l'argent qu'il injecte dans les services publics comme un investissement et non comme une dépense.

De nombreuses femmes rencontrent d'ailleurs plus d'obstacles dans l'accès aux services publics et aux programmes sociaux, notamment de par leur situation de handicap, leur âge, leur apparence, leur identité de genre, leur religion, leur couleur de peau, leur orientation ou leur statut migratoire.

### **Les discriminations sur le marché du travail**

La participation des femmes au marché du travail contribue à leur autonomie financière ainsi qu'à l'enrichissement de l'ensemble de la société. Malheureusement, les femmes issues de communautés marginalisées y accèdent plus difficilement et plusieurs sont surreprésentées dans les emplois à risque et faiblement rémunérés.

Alors que le gouvernement s'évertue à trouver de nouvelles façons de pallier la pénurie de main-d'œuvre, il a là une occasion à saisir pour mettre fin aux discriminations dont les femmes marginalisées sont victimes sur le marché du travail.

### **Le droit au logement**

De plus, la crise actuelle du logement combine un manque de logements sociaux avec une montée en flèche des loyers et des prix des propriétés alors que le pouvoir d'achat recule en raison de l'inflation et que la pauvreté augmente. Cette crise n'affecte pas toute la population de la même façon. Les femmes, les familles et les personnes racisées y sont particulièrement vulnérables.

Le Collectif 8 mars encourage donc Québec à reconnaître formellement le droit au logement. Il s'agit d'un déterminant social important de la santé globale des individus. Lorsque l'accès au logement constitue un problème, une préoccupation constante s'ajoute à la charge mentale des femmes - déjà très lourde - plutôt que de les aider à se créer un espace où la qualité de vie et la sécurité sont assurées.

Enfin, les membres du Collectif 8 mars souhaitent maintenir des collaborations fructueuses avec les équipes de travail du gouvernement. C'est une étape incontournable pour que tous les enjeux présentés à la ministre puissent être abordés et que les problèmes qui en découlent soient réglés rapidement.

### **À propos**

Le Collectif 8 mars est composé d'organisations syndicales et d'organisations féministes d'action communautaire autonome représentant près de 800 000 femmes, 17 Tables régionales de concertation en condition féminine et plus de 450 groupes de femmes et mixtes.